

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DE MAISONS ANCIENNES
EN SECTEUR SAUVEGARDE ET SES PROCHES ABORDS**

1) IMMEUBLE

Adresse :
Nombre de logements :
Autres (bureaux, commerces...) :

2) DEMANDEUR (bénéficiaire de l'aide)

Nom et Prénom :
☐ propriétaire ☐ syndic de copropriété ☐ autres :
Adresse :
Code postal : Commune :
N° de téléphone : fixe : - mobile :
Adresse mail :
N° SIRET : (obligatoire pour les sociétés et les syndicats)

3) MAITRE D'ŒUVRE

Nom : – Tel :
Adresse :

4) PIECES A JOINDRE À LA DEMANDE (au nom du demandeur)

- **devis détaillé par corps d'état en fonction de la visibilité du bâtiment**
(façades visibles depuis le Domaine Public et façades non visibles)
 - échafaudage, ravalement, crépissage, peinture ☐
 - charpente, couverture, toiture, zinguerie ☐
 - menuiserie extérieure ☐
 - pavage sol ☐
 - enseigne traditionnelle ☐
- photos de l'existant avant travaux ☐
- autorisation des travaux délivrée par la Mairie
ou récépissé de dépôt ☐
- autorisation du propriétaire ou syndic de copropriété ☐
- **R.I.B. (relevé d'identité bancaire)** ☐

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR (syndic ou propriétaire)

Je soussigné(e), auteur de la présente demande, certifie l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

Signature :

Colmar, le

Nous vous informons que vos données personnelles sont collectées aux fins d'assurer la gestion des demandes de subventions. Les destinataires des données sont la Direction de l'Urbanisme et autres services internes habilités à en prendre connaissance. Les données sont conservées durant 10 ans après l'octroi de l'aide financière, en tant que pièces comptables.

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits RGPD, vous pouvez nous contacter par mail à dpo@colmar.fr ou par courrier à l'adresse suivante : DPO Ville de Colmar - 1 Place de la Mairie - 68000 Colmar. Nous vous remercions de nous préciser l'objet de votre demande et le(s) droit(s) dont vous entendez vous prévaloir. En cas de doute raisonnable sur votre identité, un justificatif pourra vous être demandé.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.